

le programme agricole des conservateurs progressistes. Les cultivateurs canadiens voudraient savoir pourquoi le Gouvernement n'a pas jugé bon d'adopter ce programme d'un prix minimum dans les années d'avant-guerre, alors que les prix qu'ils touchaient ne représentaient qu'une fraction de ce à quoi ils avaient droit et des cours actuels.

Depuis que le Gouvernement détient le pouvoir, les prix comptants annuels que les cultivateurs ont touchés en moyenne ont été les suivants: blé n° 1 du nord à Fort William, prix aussi bas que 62c. le boisseau; avoine no 2, 29c.; orge no 2 et seigle, 40½c. Les prix touchés à la ferme étaient fort inférieurs à ceux-là, cela va de soi. Le prix annuel moyen des œufs n'a été que de 17½c. Les pores, la matière grasse du beurre et le fromage n'ont rapporté parfois que la moitié des cours actuels, tandis que les bons bouvillons se vendaient jusqu'à un tiers de leur valeur présente. Si des prix minimums raisonnables s'imposent maintenant et dans l'avenir, ils n'étaient pas moins nécessaires dans les années antérieures du régime actuel. Les agriculteurs avaient autant droit à des prix minimums raisonnables en temps de paix que dans la dernière période de la guerre.

Je ne rappellerai pas chacun des trente points énoncés alors par notre chef. Je n'en mentionnerai que deux, en réservant les autres pour le moment où nous pourrons faire à la Chambre un examen plus détaillé de la politique agricole.

Voici le huitième point:

En vue de provoquer l'expansion de nos marchés d'exportation et par conséquent d'obtenir un relèvement général des niveaux d'existence, nous sommes prêts, conformément aux principes énoncés dans la Charte de l'Atlantique, à abaisser progressivement les barrières tarifaires; nous établirons un organisme spécial d'exportation chargé d'activer le commerce international, de maintenir et de donner plus d'envergure aux marchés d'exportation des produits primaires, de prendre des mesures pour empêcher l'avilissement des prix des denrées domestiques, car un léger surplus est susceptible d'abaisser ceux-ci au niveau des prix d'exportation, et d'élaborer un programme positif de collaboration internationale entre les pays exportateurs et les pays importateurs afin de favoriser l'échange de denrées et l'établissement de meilleurs rapports internationaux.

Je rappellerai aussi le vingt et unième point qui a trait à la question de plus en plus importante des recherches dans le domaine agricole. Pendant la dernière session, un bref débat a eu lieu sur ce sujet à la Chambre. Je fais maintenant appel au Gouvernement pour qu'il établisse sur-le-champ un réseau national de laboratoires de recherches confiés à un personnel compétent, afin que l'agriculture jouisse à cet égard des mêmes avantages au moins que l'industrie.

[M. Graydon]

La politique ministérielle de production et d'exportation du bacon en Grande-Bretagne a été marquée par une grande instabilité, par de soudains et fréquents changements, fondée qu'elle était sur les faits passés plutôt que sur la prévoyance. Diverses déclarations émanant du ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) et de son département, destinées ostensiblement à guider nos cultivateurs en matière de production future, n'ont servi qu'à créer une grave incertitude et beaucoup de confusion. Les changements apportés aux ententes conclues avec l'Angleterre relativement au bacon n'ont fait que décevoir et mécontenter notre population agricole. Depuis la dernière session, l'abatage en masse de truies reproductrices et la désintégration générale de l'industrie du bacon ont forcé tardivement le Gouvernement à accorder des primes sur l'élevage du porc. Le tort irréparable déjà causé est l'indice irrécusable que ces primes se faisaient attendre depuis longtemps.

Les cultivateurs canadiens sont prêts à produire suffisamment de pores pour répondre aux besoins de l'Angleterre, mais ils ont raison de croire que s'ils le font le Gouvernement devrait faire sa part en vue de stabiliser leur situation. Ce n'est là qu'un des exemples frappants qui révèlent l'urgence d'une politique agricole franche et vigoureuse pour le pays.

Que les cultivateurs établissent le contraste entre l'unique mention de l'agriculture dans le discours du trône et la déclaration des droits de l'agriculture que John Bracken a formulée à Lethbridge et ils décideront eux-mêmes la question de savoir où sont leurs amis dans la vie publique. Le discours du trône et la politique du Gouvernement paraissent en général ternes et stériles quand on les compare avec le programme magistral de secours à l'agriculture et de libération de la classe agricole que comporte le discours de Lethbridge. Il est significatif que la seule mention utile faite de l'agriculture dans le discours du trône ait été tirée du discours prononcé par John Bracken à Lethbridge.

Les ouvriers chercheront en vain dans le discours du trône une marque quelconque de considération ou l'annonce d'une politique ouvrière vraiment nationale. Ce document ne renferme aucune proposition concrète propre à démontrer que le Gouvernement songe à donner aux ouvriers la place qui leur revient de droit dans la collectivité nationale. Les phrases ronflantes au sujet de la sauvegarde du niveau fondamental d'existence et de l'uniformisation des salaires et gages ne sont que de piètres excuses de la part d'un Gouvernement qui aurait dû, depuis longtemps déjà, instituer un code national ouvrier au Canada. Les cultivateurs ne sont